

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5100004

N/REF : 7/05/2025 15H24 C:025846 I:32813
V/REF : L2025-00011664/E579596
V/Email reçu le Mercredi 07/05/2025 à 15H24

CONSEIL GENERAL AUVERGNE RHONE

**1 ESPLANADE FRANCOIS
MITTERAND CS 20033
69269 LYON**

IMMEUBLE : 5 FAURE
5-9 RUE EUGENE FAURE
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 01 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 5 FAURE - CONSEIL RÉGIONAL - M. STRAPPAZON 04 26 73 62 05
> L'APPELER EN ARRIVANT
DONNEUR D'ORDRE : M. CHEBAIKI 06 85 01 87 17

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE DANS LES CUISINES DU CONSEIL GÉNÉRAL
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 07/05/2025 A 16H00:
INTERVENTION DEPUIS LE CONSEIL GENERAL - CUISINE
RECHERCHE DE FUITE
FUITE AU NIVEAU DU SIPHON DU CUMULUS
PREVOIR REFECTION DE L'EVACUATION CAR ABSENCE DE PENTE ET LE TE PVC EST
FIXE A L'ENVERS

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 07/05	1	73,82		110,73
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					179,30
T.V.A. a 20,00%					35,86
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>215,16</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN